

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	20 février 2024
Numéro		Heure	21h21

<b>Auteur-e(-s) :</b> Clarence Chollet	<b>Lié à</b> (obligatoire) : ad <a href="#">24.121</a>
<b>Titre :</b> Amendement au projet de résolution du groupe libéral radical, du 15 février 2024, Soutien du Grand Conseil neuchâtelois au monde paysan	
<b>Contenu :</b> Nous souhaitons également que le Grand Conseil neuchâtelois apporte son soutien aux revendications paysannes neuchâteloises et que le canton de Neuchâtel demande à la Confédération : (...) – moins de bureaucratie. Il est urgent que la politique agricole soit simplifiée et que les exigences administratives <u>(suppression de : ainsi que les contrôles imposés aux agriculteurs)</u> diminuent <u>et que les contrôles soient regroupés lorsque cela est possible</u> ; (...)	
<b>Motivation</b> (facultatif) :	

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Clarence Chollet		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Cloé Dutoit		